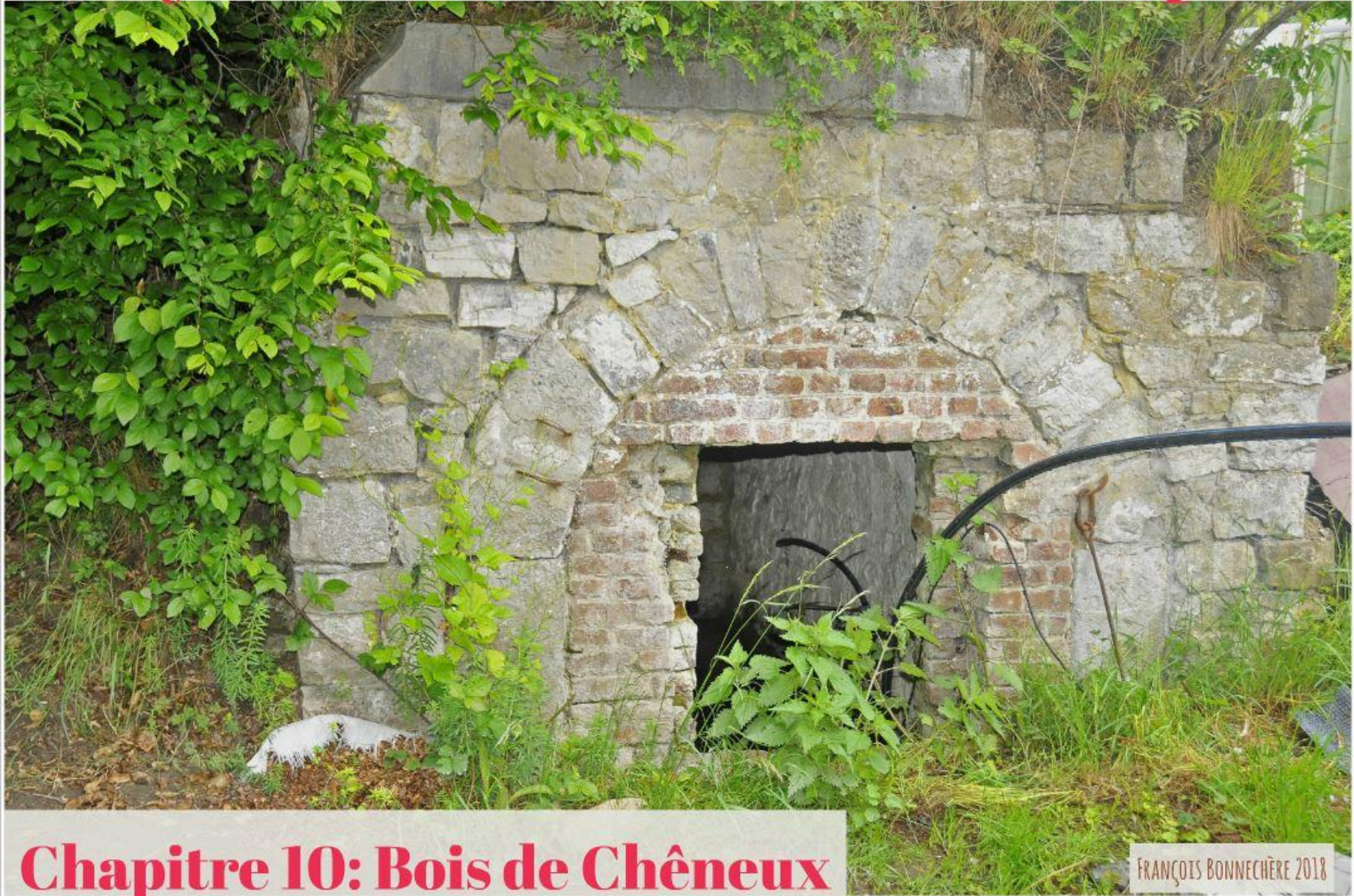


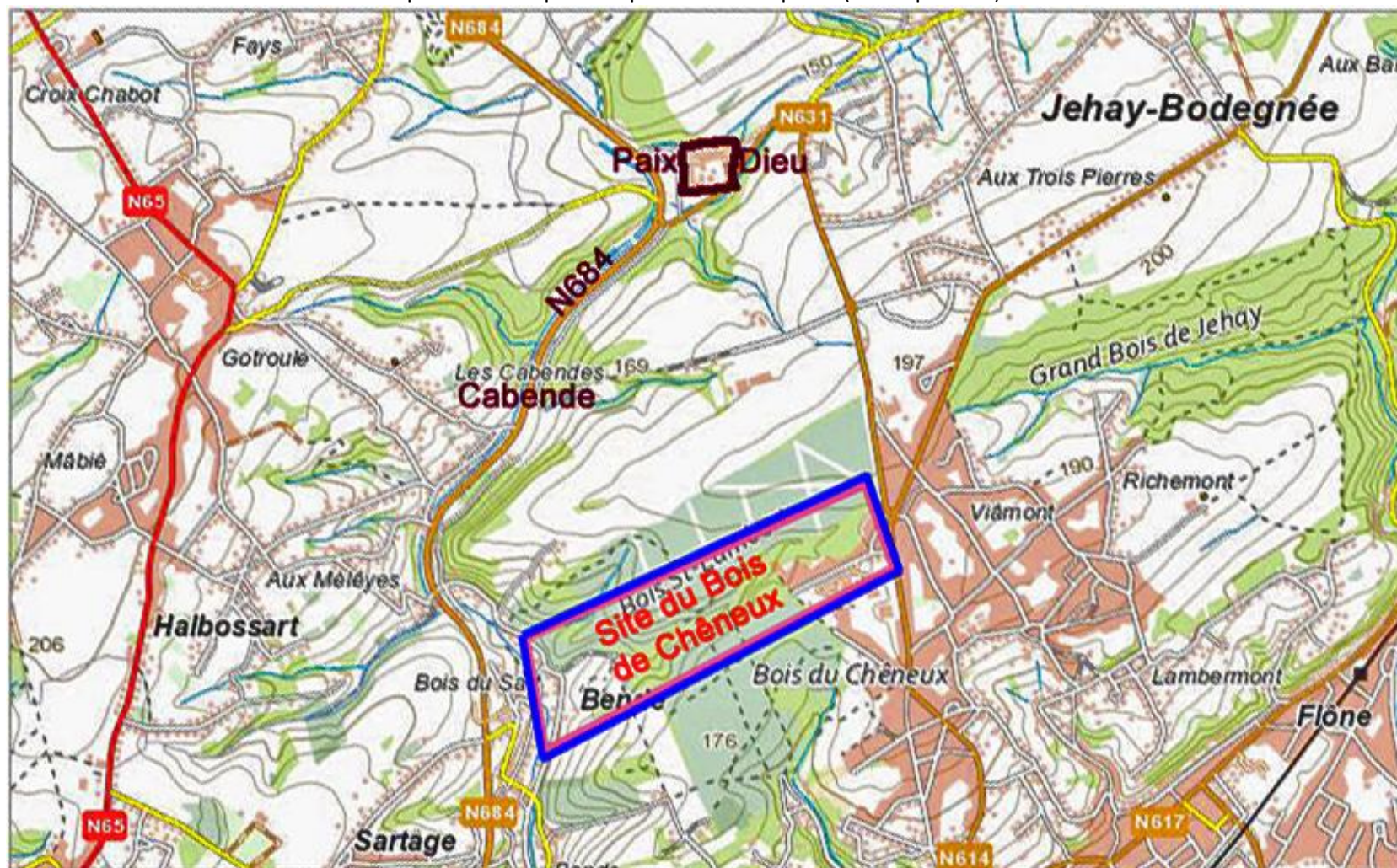
Amaytois, un emmenthal sous vos pieds



Chapitre 10: Bois de Chêneux

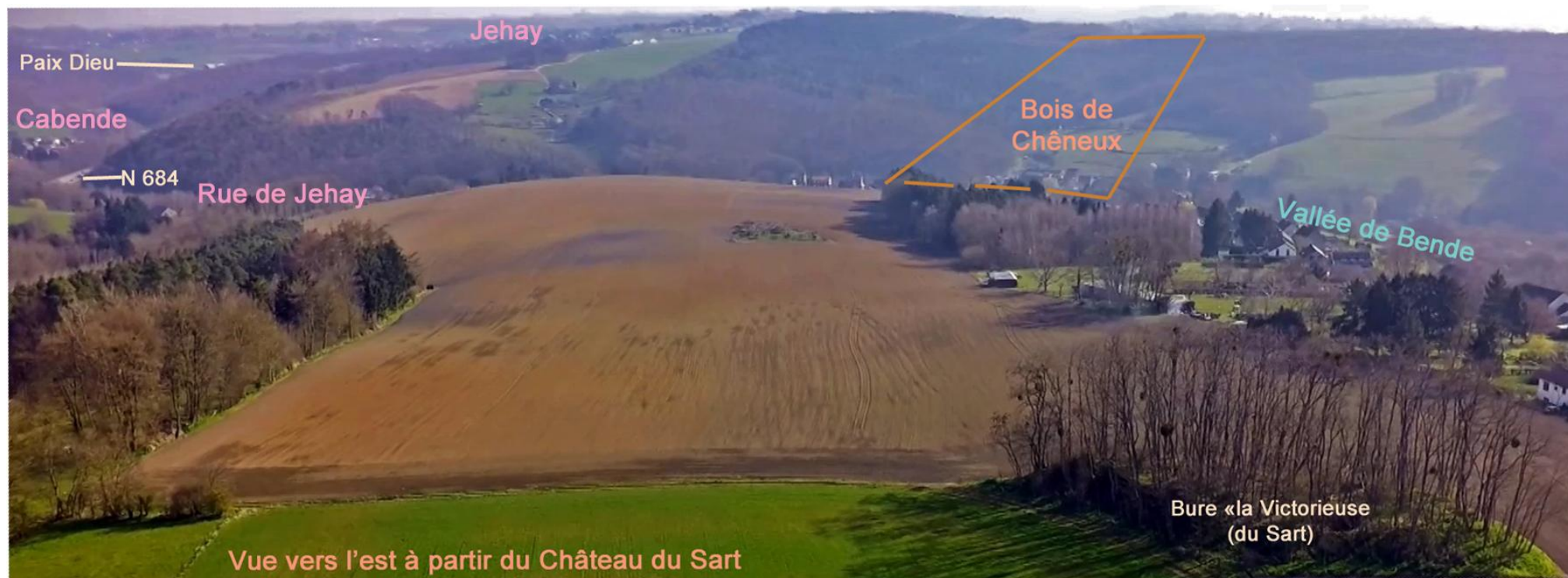
FRANÇOIS BONNECHÈRE 2018

La concession de charbon n° 180 « Chêneux-Wéhairon » comporte deux sites.
Celui le plus au sud est le plus important, entre Bende et le Roua, il comprend les bures de Wahairon, de Bienvenu et de Pirka.
Les concessions n° 180 de charbon et n° 231 métallique étaient exploitées par les mêmes puits. (cf. chapitre 11).



Le site plus au nord, dit du Bois de Chêneux, est exclusivement en terrains houillers et exploite donc seulement des couches de charbon. Il est localisé sous le bois de Chêneux (et de Fays) entre la rue de Jehay à Ampsin et la rue d'Ampsin à Amay. La concession a été rachetée par les de Laminne.

Sur le premier plan cadastral, le « plan POPP », dressé par Philippe-Christian POPP dans les années 1860, les propriétaires des bureaux de la mine, situés 5 rue de



Jehay à Ampsin appartenait à Adolphe et Ernest de Laminne, fils de Louis de Laminne. La concession initiale avait donc été rachetée par la famille de Laminne.

Le croquis (document Stainier) montre les limites des concessions situées de part et d'autre de la rue de Jehay à Ampsin et du ruisseau de Bende. A l'O : du Sart ; au N : Halbosart à Villers-le Bouillet ; au NE : Bois de Saint Lambert sous le Bois du Fays et à l'E : Bois de Chêneux (partie de Chêneux-Wahairon).

La localisation des galeries et xhores est définie par superposition du plan minier et d'une carte actuelle. Il apparaît que la couche la plus au sud est d'allure globalement horizontale et très plissée. Le site est traversé par des failles et des étreintes (charbon érodé) par des ruisseaux ensuite ensablés, sables transformés en grès.

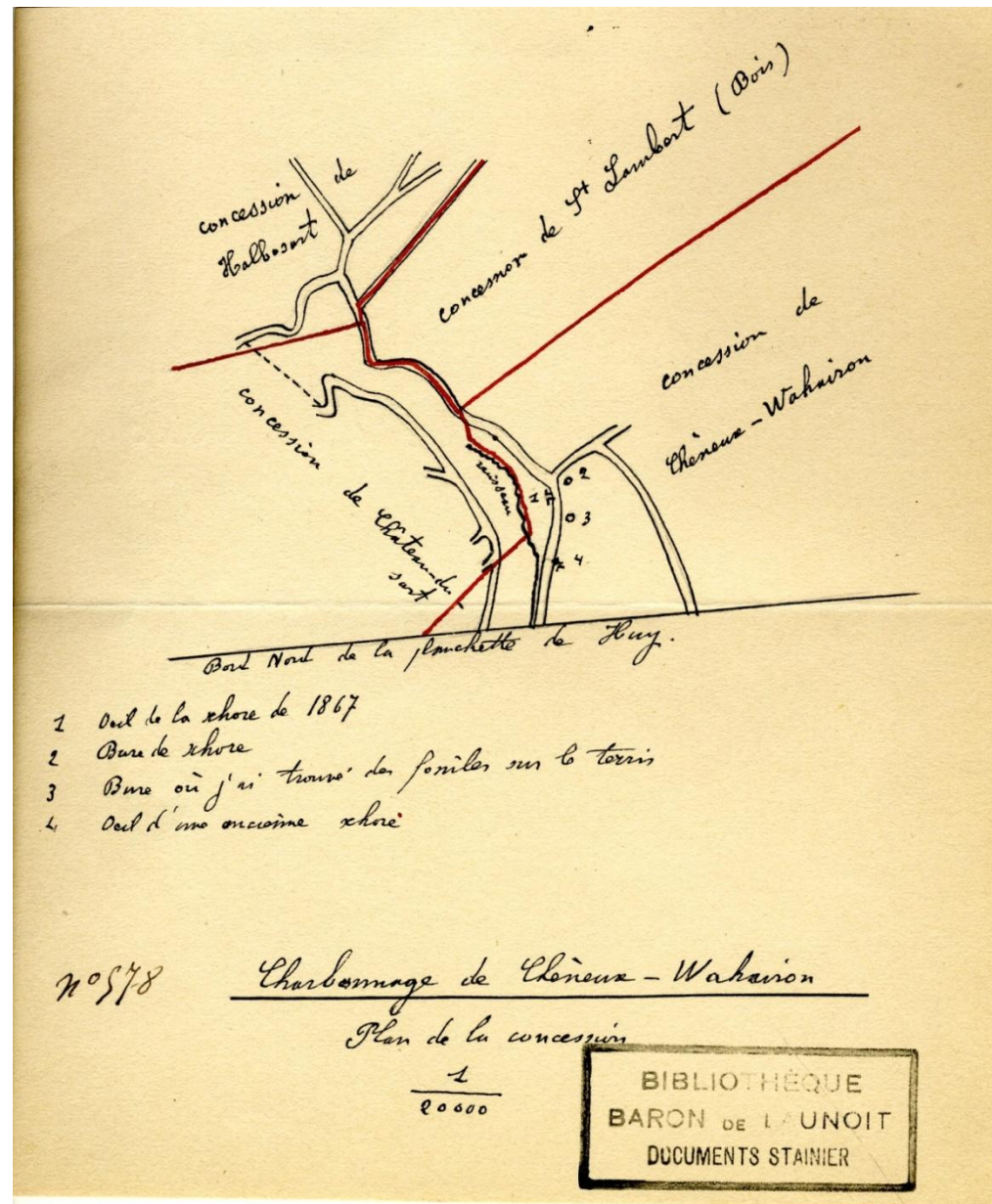


Schéma des limites des concessions de part et d'autre de la rue de Jehay

PROVINCE DE LIEGE

ADMINISTRATION DES MINES

7^{me}. District

CHARBONNAGES DU CHENEUX-WAHAIRON

PLAN

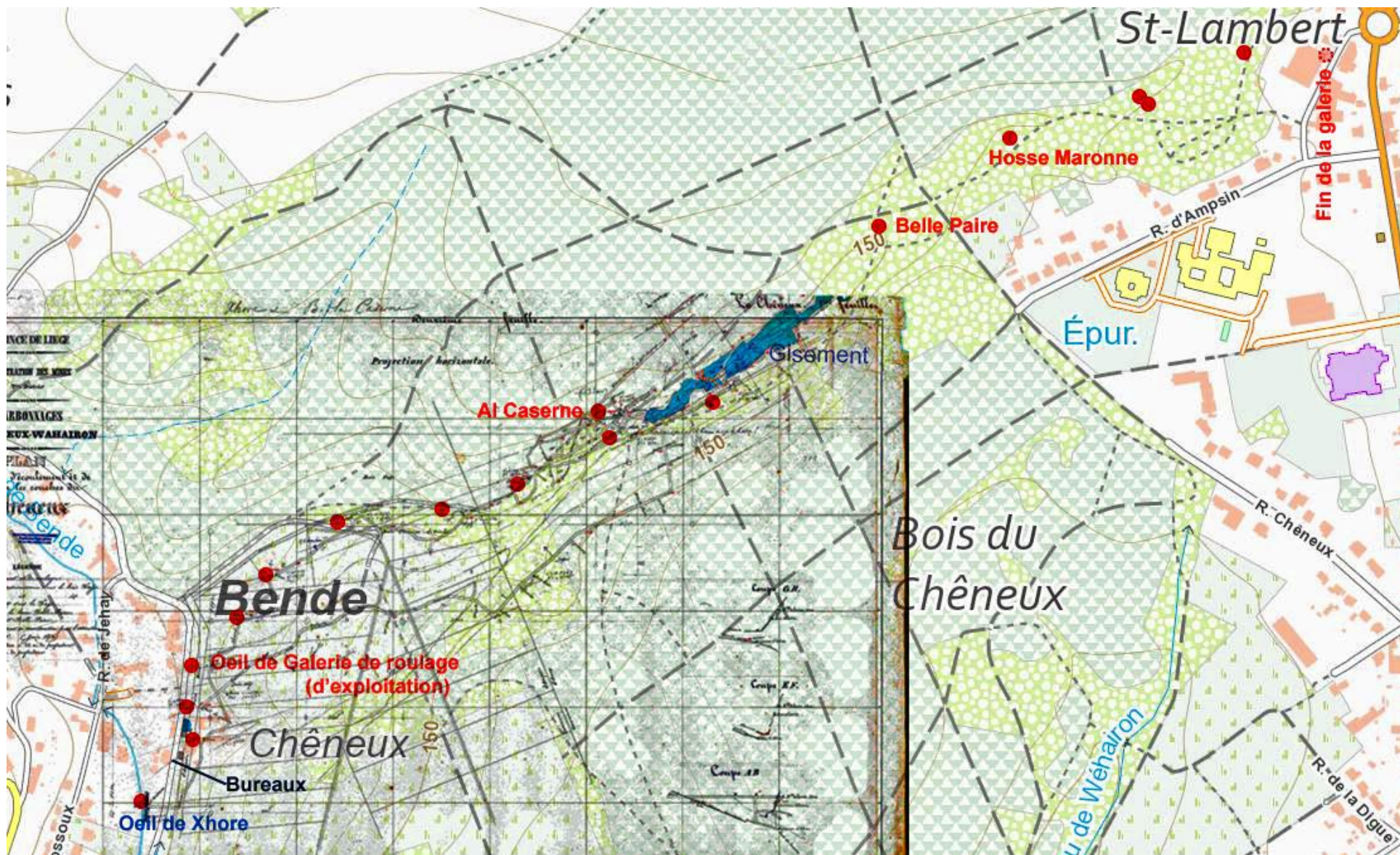
D'une galerie d'écoulement et de
roulage pour les couches du

Cheneux

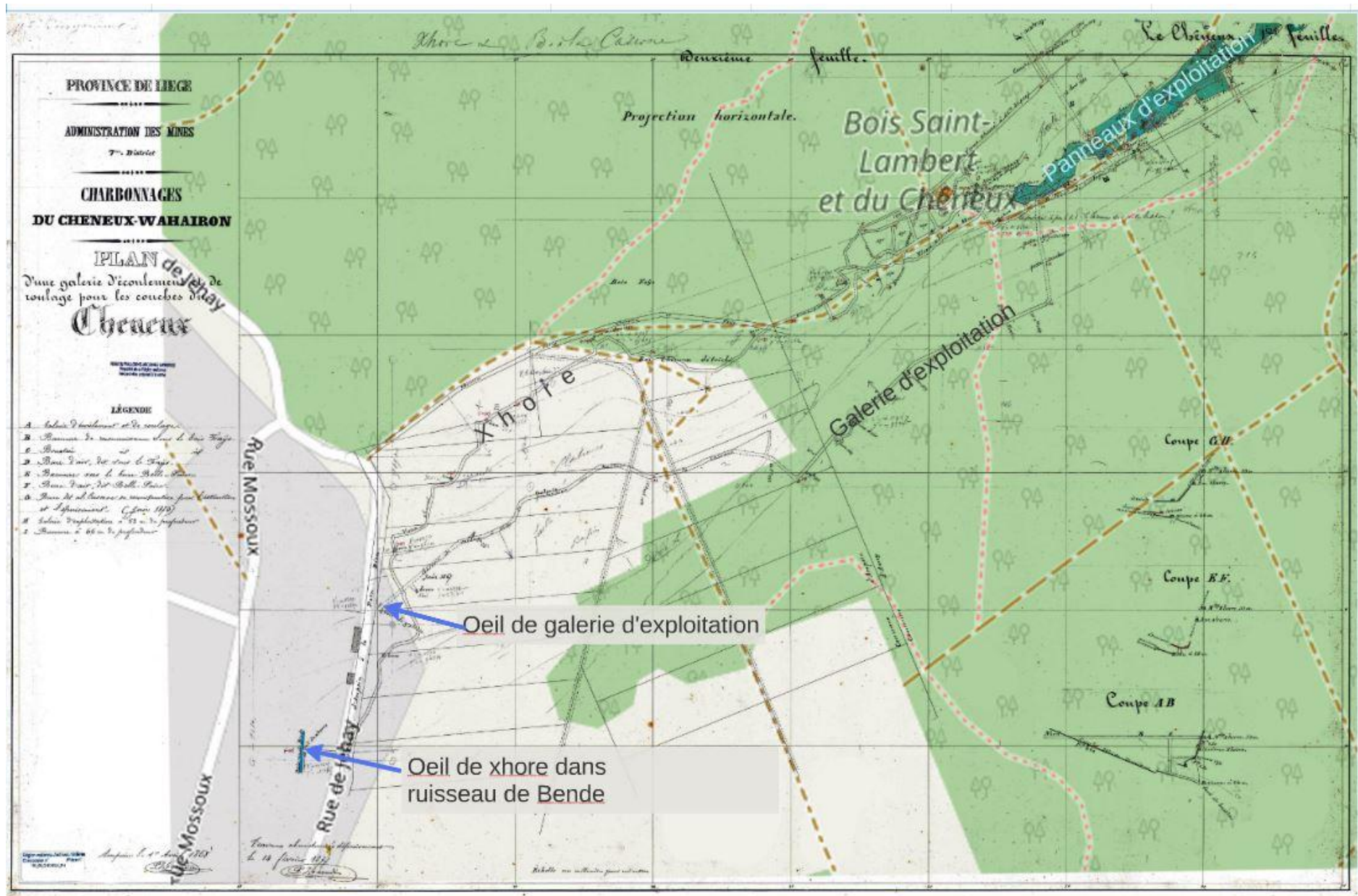
LÉGENDE

- A Galerie d'écoulement et de roulage.
- B Baume de reconnaissance sous le bois Traijs.
- C Bouctai ^{inf.} ^{inf.}
- D Bure d'air, dit sous le Traijs.
- E Baume vers le bure Belle-Paire.
- F Bure d'air, dit Belle-Paire.
- G Bure dit al Caserne en reconstruction pour l'extraction
et l'épuisement (juin 1873)
- H Galerie d'exploitation à 52 m. de profondeur
- I Baume à 66 m. de profondeur

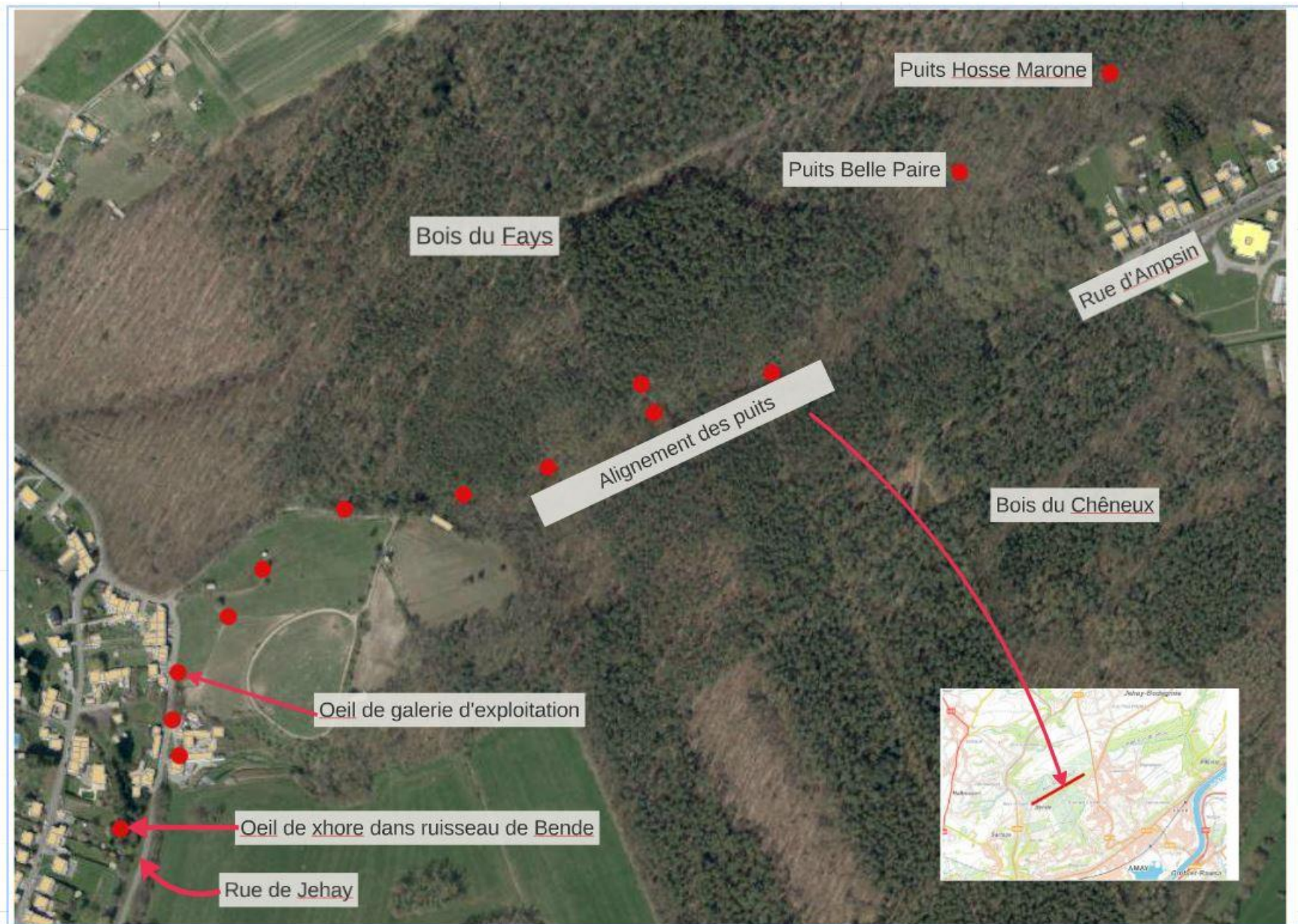
Cartouche et légende du plan des mines



Superposition du plan de la mine sur une carte actuelle avec indication des principaux bures et des oeils



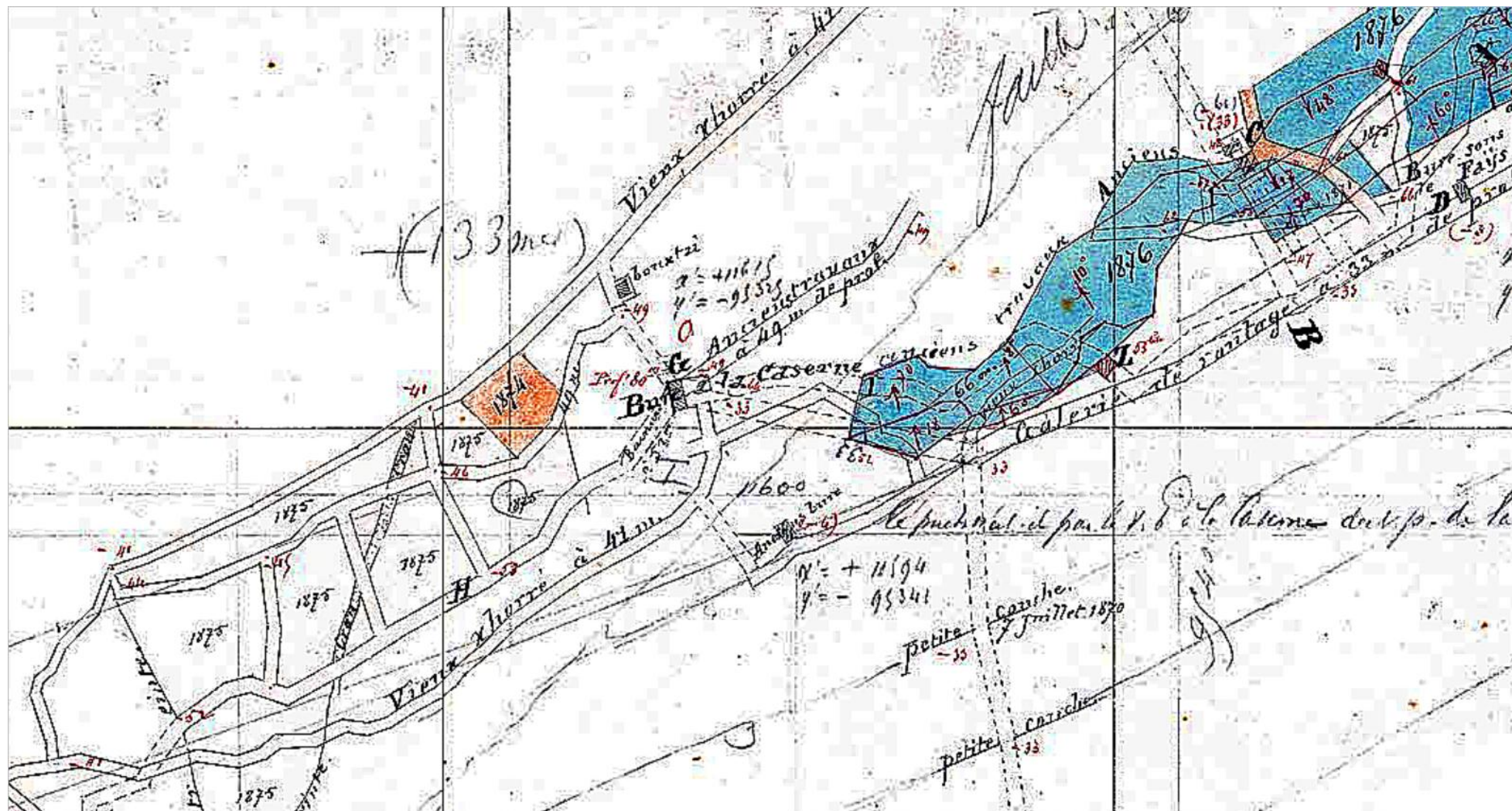
Superposition du plan minier sur une autre carte actuelle



Localisation des puits jusqu'à « Hosse Maronne »



Localisation des derniers puits sur un orthophotoplan du SPW



Détail de l'exploitation proche du « Bure al Caserne » et du « Bure Sous Faijs¹¹ ».

¹¹ Faijs = fays = fawe = hêtre, bois de fays = hêtraie ; bois de chêneux = chênaie.



Un des puits sur la galerie s'affaisse (tout téméraire risque de chuter d'une quarantaine de mètres !)

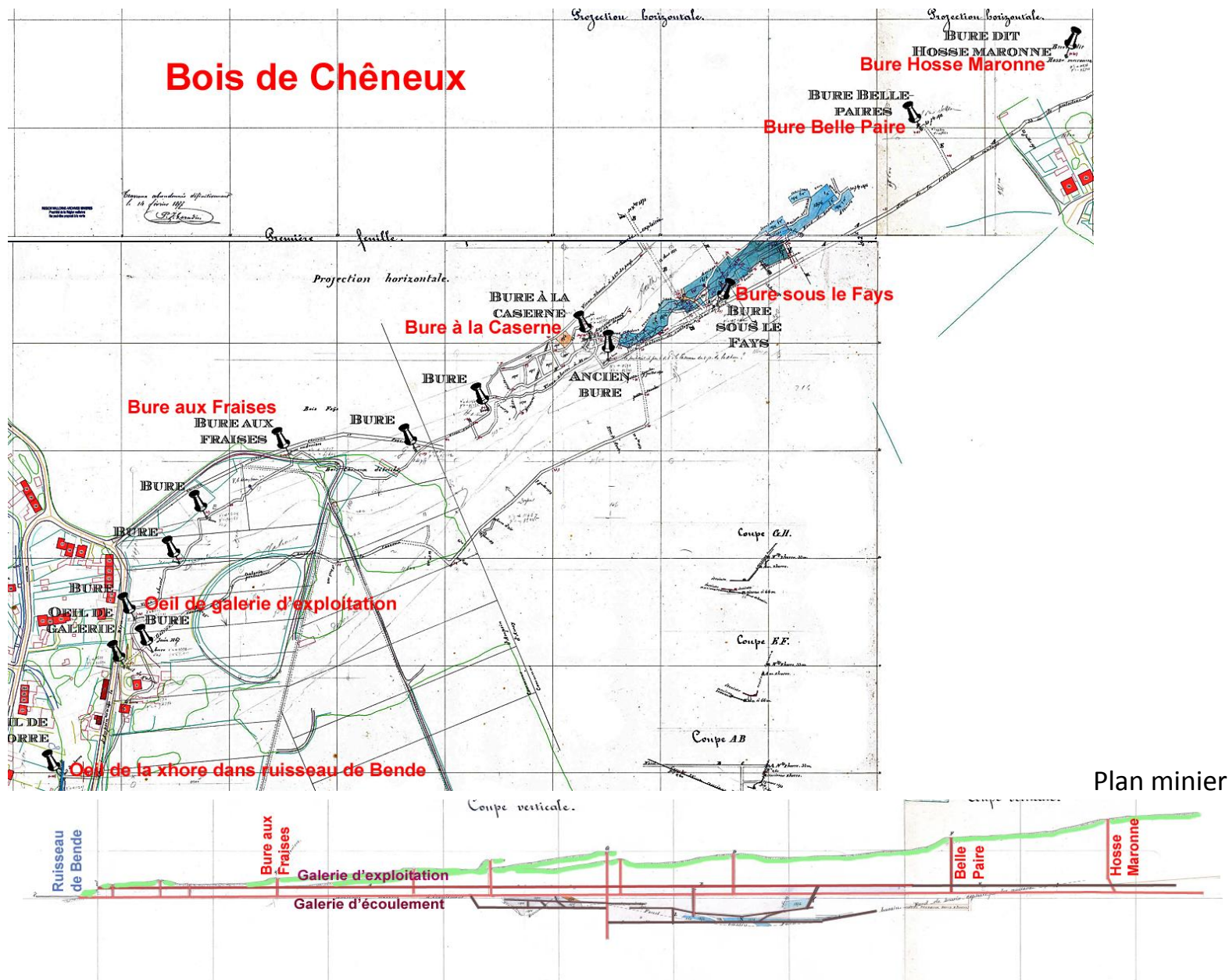


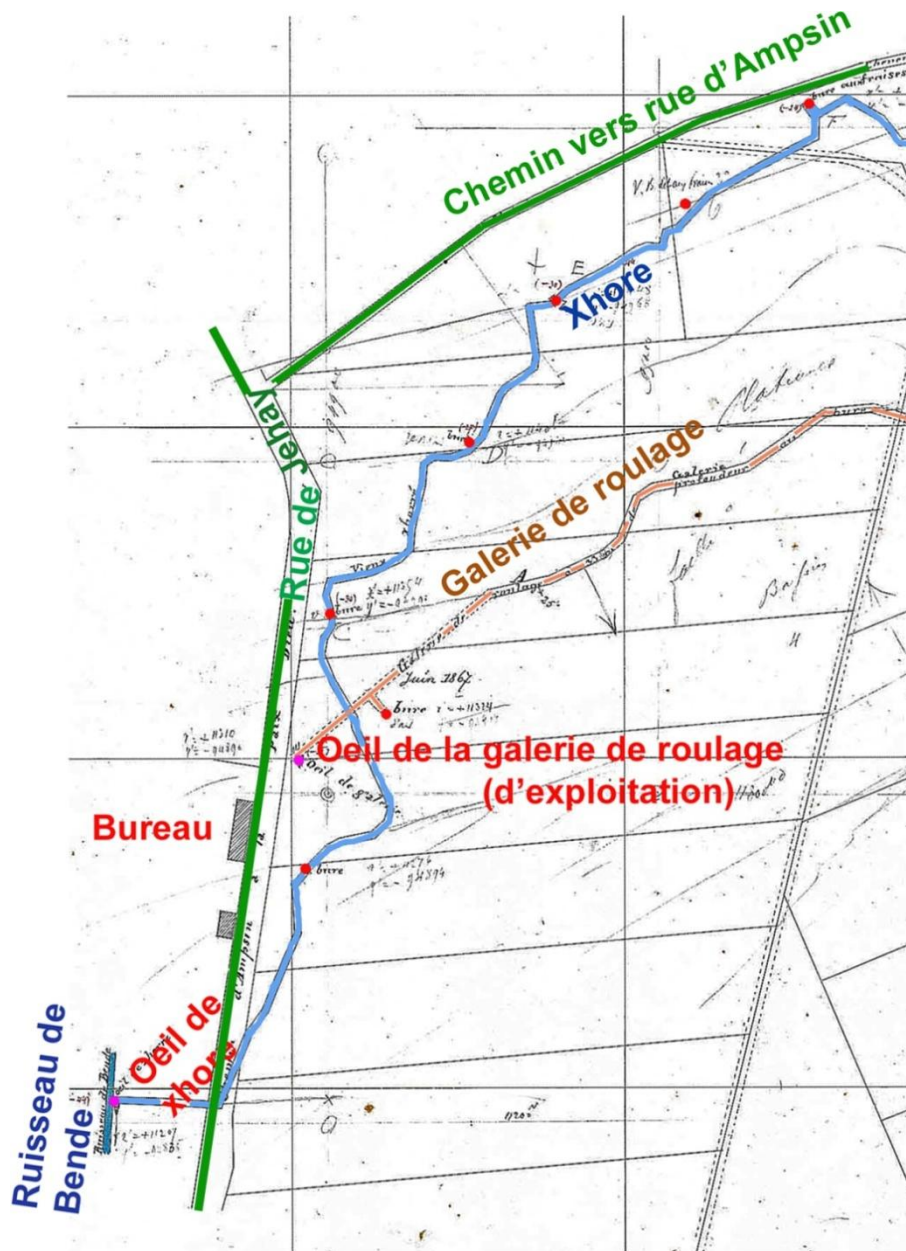
Repérage GPS du bure Hosse Maronne, plus aucune trace visible en surface



Galleries d'exploration en travers banc dans le bois de Chêneux

Sur la figure suivante, le plan de mine annoté et sous celui-ci la coupe verticale des travaux, galeries et bures.





Détail des environs de la rue de Jehay

A la page précédente, il apparaît que le bassin² est limité latéralement (selon la direction ouest - est) à quelques centaines de mètres et en profondeur à environ 70 m sous le niveau du sommet du bure G dit « al Caserne », soit approximativement 40 m sous le niveau de la rue de Jehay.

A l'ouest du bure « d'al Caserne », l'exploitation de 1874 et 1875 (bleu grisé) et à l'est l'exploitation de 1876 et 1877.

Le gisement est traversé par des crains³, zones gréseuses qui perturbent considérablement la progression du chantier d'abattage du charbon.

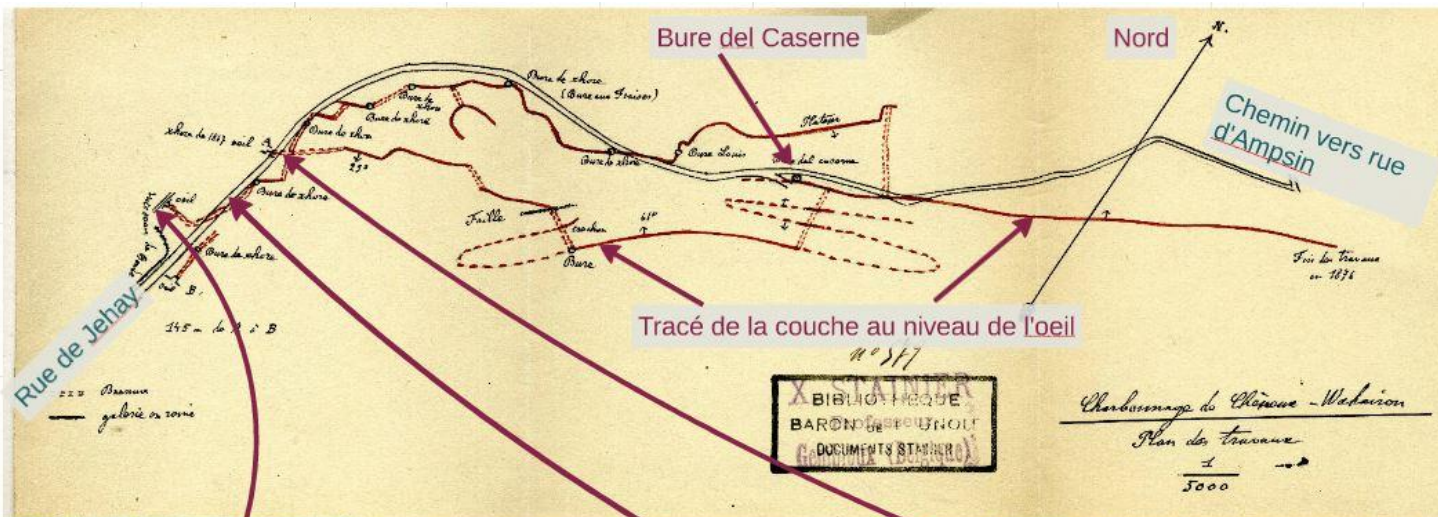
La figure suivante fait apparaître que la courbe de niveau à la cote de l'œil A de la galerie de roulage (d'exploitation) est tortueuse. La couche de charbon est donc plissée (succession de bassins (synclinaux) et de plateaux (anticlinaux)).

De plus, des traces de failles sont notées. Le massif a donc été cisailé par ces failles le long desquelles les deux moitiés du massif se sont déplacées, provoquant ainsi un décrochage des couches de houille et la nécessité de déplacer, vers le haut ou vers le bas, le chantier d'abattage pour pouvoir continuer l'extraction.

L'abattage était donc continuellement perturbé et discontinu.

² Gisement synclinal, couches convergentes.

³³ Zones de grès correspondant à l'érosion par des cours d'eau divaguant dans les couches organiques, (charbon au tout début de sa formation). Du sable s'est déposé dans ces ruisseaux, sable qui s'est ensuite solidifié en grès.



Oeil de xhore dans ruisseau de Bende

Bureau

Oeil galerie exploitation



Oeils de xhore et de galerie d'exploitation, bureau de la mine